

Le 23 mars 2017.

Le Maire de Saint-Péray,

à
.
.
.
.

N./Réf. : SG/EM/SS/27 -2017

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Jeudi 30 mars 2017
A 19 h 00
Salle d'Honneur- 1^{er} étage centre

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 mars 2017,
2. Budget Général :
 - Approbation du compte administratif 2016,
 - Approbation du compte de gestion 2016,
 - Affectation des résultats 2016,
 - Adoption de l'état des cessions et acquisitions immobilières 2016,
 - Adoption des taux communaux des impôts 2017,
 - Adoption du budget primitif 2017,
 - Approbation du tableau des effectifs 2017.
3. Budget annexe de la Maladière :
 - Approbation du compte administratif 2016,
 - Approbation du compte de gestion 2016,
 - Affectation des résultats 2016,
 - Adoption du budget primitif 2017.



4. Budget annexe de Marelle I :
 - Approbation du compte administratif 2016,
 - Approbation du compte de gestion 2016,
 - Affectation des résultats 2016,
 - Adoption du budget primitif 2017.
5. Budget annexe de Marelle II :
 - Approbation du compte administratif 2016,
 - Approbation du compte de gestion 2016,
 - Affectation des résultats 2016,
 - Clôture du budget annexe.
6. Indemnités des élus,
7. Rénovation de la Chapelle du Prieuré :
 - demande de subvention,
 - souscription publique.
8. Questions diverses.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingu es.

Le Maire,

Jacques DUBAY.

